

Montréal, le 8 septembre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative aux modifications de conventions
comptables ASC 715, *Compensation- Retirement
Benefits* et pour la création de comptes d'écarts
Dossier de la Régie : R-4009-2017**

Maître Tremblay,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Distributeur et au Transporteur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, soit **le 13 septembre 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml